



Conclusions générales

Inondations dans le bassin de la Senne Halle - 13/02/2012 Concertation interrégionale pour des solutions durables

Ce lundi 13 février, à l'initiative de Coordination Senne-Coördinatie Zenne, du Contrat de Rivière Senne et du Bekkenssecretariaat Dijle-Zenne, une concertation interrégionale sur le thème des inondations dans le bassin de la Senne était organisée à l'hôtel de ville de Halle afin de favoriser la diffusion d'une information correcte et complète en provenance des 3 Régions du bassin de la Senne.

En réponse à ces graves inondations de novembre 2010 - peut-être pourrait-on dire 'grâce' à leur gravité - les 3 Régions, provinces et communes du bassin de la Senne se sont entendues pour tenter de limiter les inondations récurrentes du bassin de la Senne en amont de Bruxelles.

Cette première conférence interrégionale 'plénière' sur la problématique des inondations dans le bassin de la Senne semble en tout cas concluante. Les organisateurs ont réuni plus de 135 personnes au cours de cette activité: nombreux bourgmestres de ces communes, parlementaires, représentants des ministres en charge de ces matières, gestionnaires des cours d'eau navigables et non navigables, responsables d'administrations, scientifiques, associations nature et environnement, citoyens... Des wallons, des flamands et des bruxellois qui sont venus ici pour dialoguer et chercher ensemble des solutions à ces inondations à répétition. Preuve s'il en est besoin que l'eau ne connaît pas les frontières communales, régionales ou de compétence.

Collaboration, collaboration, collaboration!

Un fil rouge est clairement ressorti de cette rencontre: l'échange entre tous les acteurs concernés. De ce point de vue, l'activité de ce 13 février 2012 à Hal est déjà un grand succès puisqu'il a permis aux participants de mieux savoir ce qui se dit et ce qui se fait dans les autres régions... parfois même dans la leur ! Sur la nécessité d'une plus grande collaboration interrégionale dans la gestion de l'eau du bassin de la Senne... Il n'y avait pas beaucoup de doutes de la part des participants. Pour lutter efficacement contre les inondations, la seule approche possible c'est l'approche par bassin versant/par vallée. En prenant des mesures localement sans concertation interrégionale, le risque est trop grand que les aménagements soient inutiles... ou ne fassent que repousser le problème chez le voisin en amont ou en aval. Une affirmation est revenue plusieurs fois au cours de la journée: la gestion des inondations doit être considérée comme LA plus grande priorité par les gestionnaires de toute cette zone, particulièrement pour les gestionnaires du canal.

Un accord interrégional

Raymond Langendries, Bourgmestre de Tubize, commune fortement sujette aux inondations du bassin de la Senne, donne le ton et dit "ENFIN"! Cette rencontre à grande échelle était très attendue et c'est une première ! Et surtout pas une dernière... Selon lui, la première tâche du côté wallon dans le bassin de la Senne, c'est de retenir l'eau. Mais il faut également réfléchir aux solutions de l'autre côté de la frontière : évacuer l'eau par le canal en Flandre et à Bruxelles

En effet, le fort relief et une plus faible urbanisation en Wallonie permettent la création de zones de stockage importantes. A Bruxelles et en Flandre, le faible relief et la forte urbanisation ne permettent pas de stocker de grandes quantités d'eau. C'est donc la capacité d'évacuation du canal Charleroi-Bruxelles qui doit être investiguée.



Le capitaine Delprat du Port de Bruxelles a présenté le rôle du canal dans la gestion de l'eau, a montré sur des photos et schémas les déversoirs liés au canal et a expliqué le fonctionnement des vannes qui permettent d'évacuer l'eau à hauteur des écluses.

De ces vannes et de l'augmentation de la capacité d'évacuation du canal, il a beaucoup été question au cours de cette journée. La décision d'augmenter la capacité d'évacuation de ces vannes vient d'ailleurs d'être prise pour la Dendre, où le gestionnaire des voies d'eau navigables flamandes Waterwegen en Zeekanaal a décidé récemment que c'était la mesure la plus efficace pour diminuer les inondations. L'image utilisée par la Ministre flamande en charge des voies navigables pour parler de ces vannes (« ces vannes ont la même fonction que l'évacuation d'un bain. Plus elle est grande, plus l'eau peut s'écouler rapidement) est d'ailleurs suffisamment imagée pour être parlante.

Si on veut se laisser la possibilité en cas de crise, alors que toutes les zones d'immersion sont pleines, de pouvoir évacuer l'eau entre Rebecq, Ittre, Tubize, Halle, Sint Pieters-Leeuw et Anderlecht, la seule solution envisageable est l'augmentation de ces vannes et bypasses aux écluses du canal Charleroi-Bruxelles entre Lembeek et Molenbeek.

Le thème d'une meilleure collaboration et d'un partage des informations entre les gestionnaires des cours d'eau navigables et non navigables des 3 Régions a également été abordé. Cette concertation existe, mais peut être améliorée. L'installation d'un système informatique performant où les personnes concernées pourraient consulter les données de base sur les niveaux d'eau et les débits dans tout le bassin de la Senne paraît être une nécessité. Un tel système devrait permettre de prendre des décisions rapidement en période de crise comme l'arrêt de la navigation et la diminution du niveau d'eau du canal afin de créer une zone tampon supplémentaire. Il a été rappelé que les scénarios d'urgence doivent être définis et testés à l'avance.

Un risque d'inondations accru dans un futur proche

Bart Martens, président de la commission inondations du parlement flamand synthétise les causes qui pourraient causer des inondations à l'avenir. L'urbanisation croissante de notre pays augmente l'imperméabilisation des sols et diminue l'infiltration de l'eau. Les changements climatiques nous feront connaître des plus grandes concentrations de précipitations sur de courtes périodes : la conséquence pourrait être de plus grandes quantités d'eau à gérer.

Une responsabilité commune

“Je crois que dans ce dossier, il est question d'une solidarité et d'une coordination croissante entre les Régions” dit le parlementaire bruxellois Arnaud Pinxteren qui explique aussi le Plan PLUIES de la Région bruxelloise.

Pour Lieve De Roeck, secrétaire de Coördinatiecommissie Integraal Waterbeleid (l'organe flamand en charge de la gestion intégrée des cours d'eau), la priorité doit aller à la lutte contre l'érosion, la récolte de l'eau de pluie, stimuler dès que possible le stockage et l'infiltration de l'eau. Il ne s'agit pas de mesures ou/ou, mais et/et. Il faut également accorder de l'attention à l'infrastructure et à l'entretien des voies d'eau, de même qu'à l'élaboration d'un centre de crise.

Le président du Contrat de Rivière Senne asbl, explique les mesures qui ont été prises à leur niveau pour stocker l'eau en amont. A l'heure actuelle, un bureau d'étude chargé de réaliser une pré-étude de faisabilité de zones d'immersion temporaires (ZIT) a étudié 29 ZIT qui permettraient de stocker près d'un million de m³... si les communes suivent les recommandations ! Aujourd'hui 5 communes mettent déjà en place ces ZIT qui représentent un total de 420 000 m³ à l'horizon 2012. A ce chiffre, il faut rajouter tous les ouvrages en cours de réalisation par le Service Public de Wallonie (SPW) et les Provinces de Hainaut et du Brabant wallon, explique Paul Dewil, président du Groupe Transversal Inondations (GTI) du SPW. En effet, le SPW met en place notamment une zone de retenue d'eau de 205 000 m³ en amont de Rebecq, d'autres zones sur le Hain (qui se rejettent directement dans le canal Charleroi-Bruxelles), des déversoirs de la Sennette vers le canal et d'autres projets.

Une prochaine rencontre interrégionale

Une 2^{ème} rencontre sera organisée pour entendre les gestionnaires des cours d'eau navigables et non navigables et les responsables politiques en charge de ces matières parler des mesures qui ont été prises ou qui doivent encore l'être pour diminuer drastiquement ces inondations et limiter leurs conséquences. Comme l'a bien conclu la bourgmestre de Sint Pieters-Leeuw, après ces belles paroles, place aux actes!
